

À (RÉ)ÉCOUTER / COLLOQUE

Lex robotica

Colloque organisé conjointement par le laboratoire des Technosciences en société (HT2S) et l'Institut de recherches de droit des affaires (Irda)

9h - OUVERTURE DES TRAVAUX

Mots de bienvenue par **Michel Béra**, directeur délégué des formations du Cnam, professeur de la chaire Modélisation statistique du risque

Présentation du laboratoire des Technosciences en société (HT2S) et de l'Institut de recherches de droit des affaires (Irda), **Jean-Claude Ruano Borbalan**, directeur du HT2S, **Mustapha Mekki**, directeur de l'Irda

MATINÉE

Président de séance : **Serge Chambaud**, président de l'Association française pour l'avancement des sciences

9h30 - **De quoi parle-t-on ?**

Valérie Depadt, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Paris 13

Ludovic Garattini, chercheur au laboratoire HT2S

9h50

Nos robots compagnons : usages et problèmes non techniques qu'ils soulèvent - Rudolf Gelin, directeur de la recherche de la société *Soft Bank Robotics*

La propriété intellectuelle et industrielle- Alexandre Lebkiri, conseil en propriété industrielle, professeur associé, Université Paris 13

10h30

La robotique : la fabrique du mouvement- Jean-Paul Laumond, directeur au LAAS-CNRS

La protection artistique et les robots humanoïdes- Géraldine Goffaut-Callebaut, professeur de droit privé et sciences criminelles, Université d'Orléans

11h10 - Pause

11h30

L'humain augmenté par les robots : responsabilité civile ou sociétale ? - Emmanuel Zacklad, directeur du laboratoire Dicen-IDF, professeur du Cnam

L'illusion de l'intelligence artificielle- Guilhem Julia, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Paris 13 (Irda)

APRÈS-MIDI

Président de séance : **Philippe Sueur**, professeur d'histoire du droit, doyen honoraire de la Faculté de droit, sciences politiques et sociales, Université Paris 13

14h

Prise de décision : qui fait quoi : rôle du hasard, des biais, du modélisateur, de l'environnement, de l'apprentissage - Nicolas Rougier, spécialiste de neurosciences computationnelles, chargé de recherche, Inria Bordeaux

L'intrusion de l'humanoïde dans le droit de la famille est des personnes - Xavier Labbé, professeur de droit,

Université de Lille II, avocat

14h40

Le point de vue d'un scientifique : le complexe de Frankenstein revisité - Stéphane Natkin, professeur du Cnam, chaire systèmes multimédias

La responsabilité vue par le juriste - Valérie Depadt, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Paris 13 (Irda)

15h20 - Pause

15h40

Dieux, humains ou... robots ! Pour une approche comparative de la distribution de l'intériorité, de l'initiative et des responsabilités au sein de diverses sociétés - Denis Vidal, Anthropologue, directeur de recherche à l'IRD, Université Paris-Diderot, enseignant à l'EHESS

Le droit social et les robots humanoïdes - Laurent Gamet, professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Paris-Est Créteil Val de Marne.

16h20 - Questions et échanges avec la salle

16h40 - Propos conclusifs

Jean-Claude Ruano Borbalan, directeur du HT2S

Didier Guével, professeur de droit privé et sciences criminelles, doyen de la Faculté de droit, sciences politiques et sociales, Université Paris 13 (Irda)

17h15 - FIN DU COLLOQUE

 [Le programme](#)





21 septembre 2017

9h - 17h30